

Français 1^{er} degré

Responsable : A. BERUARD, Groupe du Parmelan - Place H. Dunant - 74, Annecy.

Dans le *Techniques de Vie* préparant le Congrès, Bérnard, avec sagesse, posait la question : « Le congrès de Grenoble fera-t-il de la commission de Français une réalité continue ! » A Grenoble, les camarades intéressés, une douzaine, se sont réunis régulièrement dans la salle mise à la disposition de la commission « Français 1^{er} degré » et ont décidé que maintenant, plus que jamais, cette commission devait vivre, c'est-à-dire *chercher pour progresser*.

N'oublions quand même pas que jusque là, une équipe de quelques camarades, sous l'impulsion première de Freinet, a « produit » les soixante bandes programmées de la première série de français, puis les dix premières bandes de la deuxième série. Vu sous l'angle de la « productivité », c'est une preuve suffisante de l'existence de la commission. Nous manquons d'ailleurs de critiques sur la valeur de cette deuxième série et invitons vivement les camarades les ayant utilisées à nous en faire part, si brèves soient-elles.

Chercher, mais dans quelle voie ?

Nous avons examiné le projet de dossier « Français » préparé par Bérnard. Il définira les aspects essentiels de la réforme de l'enseignement

du français au cycle élémentaire, en la situant par rapport à la méthode naturelle d'apprentissage de la langue faisant fond sur l'*expression libre*. C'est dans la mesure, où, avant tout, nous respecterons fidèlement l'expression de l'enfant que nous pourrons envisager avec sérénité, l'étude structurale de la langue.

Les « Rémi » de Le Bohec nous ont montré la voie à suivre pour analyser les premiers tâtonnements de l'enfant s'appropriant un nouveau langage, le langage écrit. Dans quelle mesure, par exemple, la « phrase-référence » constitue-t-elle (ou non) l'embryon de ce que l'on nomme plus tard une « structure » ?

Dans les classes de « plus grands » (du CE à la 5^e), nous manquons de documents semblables qui poursuivent ceux déjà établis par les commissions maternelles et méthodes naturelles (CP).

Nous nous proposons donc de combler cette lacune. Chacun de nous établira un ou plusieurs dossiers d'enfants, rassemblant tous ses « premiers jets » de textes libres et de lettres sur une période d'un an au minimum. Il s'agira d'établir les relations existant entre différents facteurs conditionnants (pédagogiques, sociologiques, psychologiques) et le perfectionnement (ou

l'appauvrissement) de l'expression de l'enfant.

(Nous pourrions d'ailleurs établir un plan d'étude détaillé, à proposer à tous les camarades intéressés, afin de « normaliser » notre travail, pour des résultats plus exploitables).

Nous avons entrevu combien il serait souhaitable qu'une meilleure liaison soit faite avec d'autres commissions recherchant dans le même sens (Méthodes naturelles CP, Expression libre et Langues second degré, Connaissance de l'enfant...)

Nous avons eu un échange d'idées avec notre camarade Beaugrand, qui nous a bien aidés à reposer le problème de l'apprentissage de la langue d'un point de vue plus global : la formation

de la personnalité d'une part, et la liaison entre les langages (le recours à la logique), d'autre part.

Notre camarade Lallemand nous a rappelé les aspects essentiels de la lutte à mener pour une réforme de « l'orthofouillis » qui supprimerait bien des blocages.

Finalement, il n'est pas dit que si nous avons été bien plus nombreux, nous aurions pris autant de bonnes résolutions. Il ne nous reste plus qu'à tenir nos promesses de travail afin de prouver que nous existons, et qu'il n'y ait pas de vide entre Grenoble et... Charleville.

Pour la commission : G. BIHEL,
Ecole maternelle - 42, St-Rambert-sur-Loire.

Réforme de l'orthographe

Responsable : Roger LALLEMAND, Chemin Célestin Freinet 83 - GONFARON

Lallemand fait le point de la question. Il n'est plus question de refaire l'étude du point de vue technique : il faut mener l'action, car il s'agit d'une barrière dressée au travers des études des élèves. Il y a des *erreurs* de calcul mais des *fautes* d'orthographe (véritables péchés moraux).

« La France est le dernier pays à ne pas réformer son orthographe ».

La réunion du Congrès a étudié les points suivants :

- Caractère de la réforme préconisée par la Commission officielle,
- Action à mener.

I. - La réforme officielle.

Points essentiels :

- a) Mots composés - Des porteplumes.
- b) Accent circonflexe : sur toutes les voyelles longues seulement : zône, dîne - assidument, du, boîte.
- c) Tréma : sur le u : cigüe, aiguille, équidistant...
- d) Lettres grecques : ortografe, pharmacie, rétorique, système, coléra, chorale (h devant e et i).
- e) x muet est remplacé par s : jaloux, animaus, ceus.
- f) Consonnes doubles ainsi que ck, cqu, si la prononciation ne change pas : honeur, grèque, stok, tasse - *sauf* : imm-, inn-, ill-, interrégional (intérogé), surréalisme, allégorie (grec allo-), ennuyer (on ne dit pas énuoyer),

emm... (excuse !), je courrai, je courrais, accident, suggestion.

Donc : famille (ne se prononce pas -ile).

g) Son *ent - ant* - venant d'un participe présent français ou latin : excélant, prudant, résidance - mais : diligent, -gence, exigeant, exigence.

h) Lettres parasites : assoir, sursoir, dénouement, gaiment, assidument - mais : jouer, je jouerai.

- d^o - consonnes : sculteur, donteur, contable, relai, lege, remorde, mais : respecti(f), instinct(if), corps (corpo-rel, corsage).

i) Toujours : -ciaire, -ciel : terciaire, essenciel.

j) Toujours : -cable, -cage, -cant : remarcable, trucage, praticant.

k) Masculins toujours en -oir : un memoir, dortoir, etc.

l) Homonymes : distinctions orthographiques maintenues.

II. - Action à mener.

Après les examens, usage de la nouvelle orthographe ci-dessus. Il est

facile. Par exemple, commencer tout de suite, mais de façon limitée, en n'adoptant une nouvelle simplification que lorsque les précédentes sont acquises.

Quand vous aurez la nouvelle orthographe « en main », vous éprouverez non plus une gêne, mais un soulagement.

Sur le plan officiel, un Inspecteur a été consulté et nous allons entreprendre l'action nécessaire. Dès que quelque chose sera possible, nous vous mettrons au courant.

III. - *En classe*, comme les Anglais, permettre aux enfants d'utiliser un code quand ils ne savent pas écrire un mot, une terminaison. Ils sont alors libres d'écrire, sans souci, et de là partent à la conquête de l'orthographe (pédagogie du succès). Ceci est possible tout de suite. L'alphabet-code, simple, lisible est préférable à la sténo.

R. LALLEMAND